



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



2^e PRIX PEPITE

TREMLIN POUR
L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

Dossier de candidature - Mode d'emploi

Pour établir au mieux votre dossier de participation :

- 1 Lisez attentivement la note d'information et le règlement**
- 2 Complétez la fiche de candidature**
- 3 Décrivez votre projet en suivant le plan indicatif ci-contre (10 à 15 pages environ)**
- 4 Complétez la fiche d'engagement**
- 5 Adressez votre dossier exclusivement par voie électronique au PEPITE (Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) de votre établissement de rattachement.**

Les candidats doivent envoyer leur dossier par voie électronique

au PEPITE de leur établissement de rattachement du **5 février au 30 mars 2015**

Attention : aucun dossier envoyé au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou à la Caisse des dépôts, ne sera retenu.

Pour toute demande d'information, vous êtes invité à vous rapprocher des Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) ou envoyez vos questions : prix-pegite-tremplin@caissedesdepots.fr.

Avec
GROUPE



Pôle Étudiant Pour l'Innovation,
le Transfert, l'Entrepreneuriat



Note d'information

Objectifs du prix

Afin de susciter l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a lancé, en octobre 2013, une nouvelle politique pour l'entrepreneuriat étudiant. Cette politique articule formation à l'entrepreneuriat, reconnaissance des parcours entrepreneuriaux dans les cursus et accompagnement de la démarche entrepreneuriale des étudiants et jeunes diplômés.

Plusieurs mesures ont été prises afin de relever ces défis. La création de Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) et la mise en place du Prix « PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant » doivent favoriser la création d'entreprise par les étudiant-e-s et les jeunes diplômé-e-s. Le Prix PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant constitue l'un des deux volets d'i-LAB, dispositif de soutien à la création d'entreprises innovantes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La Caisse des dépôts est partenaire de cette initiative à travers le financement des PEPITE et du Prix 2015 dont elle assure la gestion.

Qui peut concourir ?

Tout-e étudiant-e ou jeune diplômé-e depuis moins de trois ans, âgé-e de 18 à 30 ans au 31 décembre 2014, accompagné-e par un PEPITE et dont le projet est de créer une entreprise innovante ou qui a créé une entreprise innovante depuis le 1^{er} juillet 2014.

Pour quel projet ?

Tout projet de création d'entreprise innovante peut être présenté. Il peut s'agir d'innovation technologique ou non-technologique. Pour toute précision concernant les innovations non-technologiques entrant dans le cadre du Prix PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant, merci de se reporter au règlement (article 2.2).

Les projets doivent prévoir la création d'une entreprise installée sur le territoire français. Si l'entreprise a déjà été créée, elle doit être établie sur le territoire français.

Quelle récompense ?

Le Prix PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant récompense jusqu'à 53 lauréat-e-s.

Les lauréat-e-s recevront, une fois l'entreprise créée, un prix d'un montant de 5 000 ou de 10 000 €, selon l'appréciation de la qualité du projet par le jury national. 3 Grands Prix seront décernés aux lauréat-e-s dont les projets sont les plus prometteurs. Ces derniers recevront 10 000 € supplémentaires.

Comment participer ?

Les candidat-e-s sont invités à se rapprocher du PEPITE de leur établissement de rattachement et doivent lui envoyer leur dossier par voie électronique du **5 février au 30 mars 2015**.

Le PEPITE de rattachement est par principe le PEPITE dont dépend l'établissement où le candidat suit ou a suivi sa dernière année de formation. Le candidat dont le projet est déjà incubé par une structure d'accompagnement relevant d'un autre Pépité pourra être rattaché à ce dernier par dérogation

La liste des PEPITE est consultable sur le site du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Modalités de sélection

Chaque PEPITE constitue un comité de pré-sélection qui est chargé d'étudier les projets éligibles et de pré-sélectionner les dossiers qu'il juge les plus prometteurs suivant des critères de sélection (cf. article 4 du règlement du Prix). Ces dossiers pré-sélectionnés par le comité de pré-sélection sont transmis au jury national.

Le jury national se réunit pour sélectionner, de façon souveraine, jusqu'à 53 lauréats. Il détermine le montant du prix, de 5 000 ou de 10 000 €, ainsi que les 3 Grands Prix.

Le comité de pré-sélection et le jury national sont composés de professionnels issus des milieux du financement et de l'accompagnement des entreprises innovantes, d'entrepreneurs et d'enseignants-chercheurs.

Les membres du comité de pré-sélection et les membres du jury national s'engagent à respecter une charte de déontologie et de confidentialité qu'ils signeront. Toutes les informations relatives au projet resteront confidentielles.

Fiche de candidature

Cadre réservé au jury

N° de dossier : _____

Reçu le : _____ **PEPITE :** _____

ÉTABLISSEMENT : _____

(S'il s'agit d'une équipe de créateurs, seul l'un d'entre eux peut être candidat et est désigné comme le porteur de projet ; joindre cependant le CV des membres de l'équipe)

• **Nom :** **Prénom(s) :**
Date et lieu de naissance : **Sexe :** F M
Nationalité :

• **Adresse personnelle :**

.....

N° Téléphone : **N° Téléphone mobile :**
email :

• **Vous êtes :**
 Étudiant-e Jeune diplômé-e (depuis moins de 3 ans)
 Vous bénéficiez du statut étudiant-entrepreneur Vous êtes inscrit dans un D2E

Si vous êtes étudiant-e, précisez :

Votre établissement d'enseignement supérieur et de recherche :

La formation suivie en 2014-2015 :

Niveau de la formation en cours

Prépa intégrée ou CPGE : BTS/DUT :

Licence (précisez le niveau) :

Master (précisez le niveau) :

Doctorat

Ingénieur (précisez le niveau) :

Autre (précisez) :



Si vous êtes jeune diplômé-e, précisez :

Votre dernier établissement :

Votre situation professionnelle :

Profession libérale

Salarié-e

En recherche d'emploi

Employeur actuel (éventuellement) :

Autres (précisez) :

• Diplômes obtenus :

BAC

BTS/DUT

Licence

Autre (précisez) :

Ingénieur

Master

Doctorat

• Formation

Indiquez la formation suivie depuis le Bac (compris)

Établissement	Année	Formation suivie	Discipline *	Diplôme obtenu (indiquez la mention)	Compétences / connaissances acquises

*Disciplines : Droit-Sciences politiques ; Sciences économiques-gestion ; Sciences humaines et sociales, Sciences, Staps, Médecine-Santé

• Expérience professionnelle : joignez un CV détaillé (optionnel)

Équipe

Dans le cas où une équipe est déjà constituée, veuillez indiquer pour chaque membre :

• Nom :

Prénom(s) :

Âge

Sexe

.....

.....

.....

F M

Établissement	Année	Formation suivie	Discipline *	Diplôme obtenu (indiquez la mention)	Compétences / connaissances acquises

*Disciplines : Droit-Sciences politiques ; Sciences économiques-gestion ; Sciences humaines et sociales, Sciences, Staps, Médecine-Santé





• Nom : Prénom(s) : Âge : Sexe : F M

Établissement	Année	Formation suivie	Discipline *	Diplôme obtenu (indiquez la mention)	Compétences / connaissances acquises

*Disciplines : Droit-Sciences politiques ; Sciences économiques-gestion ; Sciences humaines et sociales, Sciences, Staps, Médecine-Santé

• Nom : Prénom(s) : Âge : Sexe : F M

Établissement	Année	Formation suivie	Discipline *	Diplôme obtenu (indiquez la mention)	Compétences / connaissances acquises

*Disciplines : Droit-Sciences politiques ; Sciences économiques-gestion ; Sciences humaines et sociales, Sciences, Staps, Médecine-Santé

• Nom : Prénom(s) : Âge : Sexe : F M

Établissement	Année	Formation suivie	Discipline *	Diplôme obtenu (indiquez la mention)	Compétences / connaissances acquises

*Disciplines : Droit-Sciences politiques ; Sciences économiques-gestion ; Sciences humaines et sociales, Sciences, Staps, Médecine-Santé



Plan indicatif du dossier de participation

1. Description du projet

- Décrire le produit, service ou procédé
- Décrire son caractère innovant et l'état de l'art
- Définir les éventuels risques
- Établir un planning

2. Porteur de projet (candidat) et équipe

- Lister les connaissances et compétences du candidat dans le domaine du projet et dans la gestion de projet
- Décrire les stages effectués ou autre expérience professionnelle
- Décrire ses motivations et son engagement
- Décrire l'équipe si elle est déjà constituée ou définir les besoins en ressources humaines

3. Marché visé

- Identifier le marché, sa taille, son attractivité, le potentiel de création d'emplois de l'entreprise, la concurrence...
- Si une étude de faisabilité économique (étude de marché) a déjà été réalisée, la joindre au dossier

4. Financement

- Évaluer les dépenses prévisionnelles, les coûts de démarrage et les éventuels coûts de R&D
- Identifier les modes de financement
- Fournir un plan de financement du projet de création d'entreprise ou de l'entreprise créée : besoins financiers et sources de financements envisagées (apport personnel, banques, capital amorce, business angels, aides publiques...)

5. Croissance durable

- Évaluer les créations d'emploi directes et indirectes sur le territoire à 5 ans
- Indiquer les contributions au développement durable
- Indiquer la prise en compte des préoccupations sociales, environnementales et économiques le cas échéant

6. Encadrement

- Indiquer le nom du PEPITE de rattachement ainsi que, le cas échéant, toute autre structure d'accompagnement ou professeur

Fiche d'engagement du candidat (porteur du projet)

Je soussigné (e)

(nom et prénoms,

date et lieu de naissance)

résidant à

(adresse postale complète)

.....

accompagné par le PEPITE

.....

candidat-e au Prix PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant 2015
du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

- certifie** avoir pris connaissance du règlement du Prix PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant.
- m'engage** à en respecter toutes les clauses.
- atteste** sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans le présent dossier.

Fait à le

G] bUhi fY: fDfÂbca žbca Ł

Enregistrez ce PDF dans votre ordinateur. Ouvrez-le depuis votre ordinateur avec le logiciel gratuit Adobe Reader, renseignez les champs et pour sauvegarder, enregistrez ce PDF sous un nouveau nom. Envoyez-le par courrier électronique en pièce jointe au PEPITE qui vous accompagne dans la création de votre entreprise. Carte et coordonnées des 29 PEPITE : <http://esr.gouv.fr/c81783>

Droit d'accès et de rectification

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à améliorer la qualité et la pertinence des politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat. Les destinataires des données sont : les PEPITE qui reçoivent votre dossier, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que la Caisse des dépôts et consignations (sur l'ensemble du périmètre).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au PEPITE à qui vous avez adressé votre dossier.